DEPARTEMENT DE L'ALLIER

#### ARRONDISSEMENT DE VICHY



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

#### **SEANCE DU 17 JUIN 2021**

Nombre de Membres :

En exercice : 45 Présents : 16

Votants: 19 (dont 3 procurations)

Nº 3

**OBJET:** 

CONSERVATOIRE D'AGGLOMERATION

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le : 6 IUIL. 2021

Publiée ou notifiée

le - 6 JUIL. 2021

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA**, **Président.** 

Présents:

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE - M. MARIEN - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mme et MM. R. LOPEZ - P. SEROR - F. GONZALES - T. WIRTH - R. DEJEAN - S. BRUNO - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme Ludivine DUFRAISE à M. Bernard AGUIAR – M. Jean-Dominique BARRAUD à M. Frédéric AGUILERA – M. Jacques BLETTERY à Mme Nicole COULANGE.

Absents excusés :

Mmes et MM. JS. LALOY - C. BARDOT - F. SENNEPIN - N. CHAMOUX-BOUILLON - M. MORGAND - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – E. BARGE - O. ROYER – C. MAGNAUD – P. COLAS - T. LAPLACE – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire: Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière d'enseignement musical,

Vu la délibération n°9B du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017 portant actualisation du schéma de mutualisation 2015-2020 des services de la communauté d'agglomération et de ses communes membres, notamment en matière d'enseignement musical,

**Vu** la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019 approuvant le projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vichy Communauté pour la période 2019-2024,

**Considérant** qu'en application de la délibération n°3 du 16 novembre 2017, est déclaré en matière culturelle d'intérêt communautaire le conservatoire d'Agglomération composé des écoles de musiques ou conservatoire à rayonnement départemental sis sur Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre, Vichy et Saint-Germain-des-Fossés,

**Considérant** que le projet d'établissement permet d'encadrer les pratiques d'enseignement musicales à l'échelle des quatre sites du conservatoire,

**Considérant** la reconduction du « Plan chorale » pour l'année scolaire 2020-2021 suite au succès du précédent programme avec notamment des actions d'accompagnement et de formation des enseignants, ainsi que la planification des interventions en milieu scolaire.

### Propose au Bureau Communautaire:

- De solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes :
  - Pour le projet « Plan chorale 2021 » : 5 000 €
  - Pour le fonctionnement et le projet du conservatoire à rayonnement départemental en 2021 : 54 000 €

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 17 juin 2021

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2021 -

Objet de l'acte :

CONSERVATOIRE D'AGGLOMERATION - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

(DRAC)

Date de décision: 17/06/2021

Date de réception de l'accusé 06/07/2021

de réception :

Numéro de l'acte : 17juin2021\_3

Identifiant unique de l'acte: 003-200071363-20210617-17juin2021\_3-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 8.9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 3.pdf (99\_DE-003-200071363-20210617-17JUIN2021\_3-DE-1-1\_1.pdf)